

**RÈGLEMENT DU RAID  
CENTRALE LYON  
10<sup>ÈME</sup> ÉDITION - 10&11 OCTOBRE  
2020**



<b>I - ORGANISATION ET INSCRIPTION</b>	<b>3</b>
1.1 - Équipe organisatrice	3
1.2 - L'édition 2020 du raid centrale lyon	3
1.3 - Conditions d'inscription des participants	3
<b>II - LE RÈGLEMENT DE LA COURSE</b>	<b>3</b>
2.1 - Règles générales	4
2.2 - Respect de l'environnement	4
2.3 - Matériel	4
<b>III - DISPOSITIONS GÉNÉRALES</b>	<b>5</b>
3.1 - Assurance et obligations médicales	5
3.2 - Sécurité sur le parcours	5
3.3 - Conditions de modifications des épreuves / d'annulation	5
3.4 - Dommages / VOL de matériel	6
3.5 - Dopage	6

# I - ORGANISATION ET INSCRIPTION

## 1.1 - ÉQUIPE ORGANISATRICE

Le Raid Centrale Lyon est organisé par le Club Raid de l'école Centrale Lyon. Ce club, créé en 2010, est officiellement une section de l'USE ECL depuis le 19 avril 2011.

Sous la responsabilité du président de l'association sportive de l'École Centrale de Lyon, Louis Duverneuil, l'équipe organisatrice, dirigée par le président du Club raid, Mathieu Berdous, est chargée de prendre en charge tous les aspects de l'événement (sportif, administratif, financier, etc.)

L'équipe peut être contactée par mail à l'adresse suivante : [contact@raid-ecl.fr](mailto:contact@raid-ecl.fr) ou par courrier à l'adresse :

Ecole Centrale Lyon USEECL Section Raid  
26 Avenue Guy de Collongue 69130 Ecully

## 1.2 - L'ÉDITION 2020 DU RAID CENTRALE LYON

La 10ème édition du Raid Centrale Lyon aura lieu les samedi 10 et dimanche 11 Octobre 2020 dans les Monts du Lyonnais.

## 1.3 - CONDITIONS D'INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

L'inscription au Raid Centrale Lyon est ouverte à toute personne de plus de 18 ans étudiante à l'école Centrale de Lyon ou y ayant étudié. C'est un Raid étudiant donc la majorité des participants le sont, mais c'est ouvert aux anciens élèves de l'école Centrale de Lyon. Les équipes sont composées de deux participants et peuvent être mixtes ou non. Les participants doivent être capables de maîtriser le VTT.

L'inscription d'une équipe comprend la participation à toutes les épreuves.

Tout participant accepte les prises de son et de vue qui pourront ensuite être diffusées à titre publicitaire, sur des affiches, des plaquettes, sur une vidéo ou à titre informatif, dans des articles de presse. S'il ne souhaite pas apparaître sur un de ces supports il devra faire une demande spécifique auprès de l'équipe organisatrice.

L'équipe organisatrice se réserve le droit de refuser des inscriptions si le nombre de participants est trop élevé.

Un dossier complet devra comprendre pour chaque participant :

- Le bulletin d'inscription de l'équipe dûment rempli
- Un certificat médical datant de moins d'un an de : non contre-indication à la pratique en compétition des sports proposés (course à pied et cyclisme) ou de non-contre-indication à la pratique des raids en compétition. Ou éventuellement une licence de triathlon en compétition de l'année en cours.

Une attestation d'assurance de responsabilité civile

Un certificat de scolarité, la carte étudiant ou un justificatif d'études à l'Ecole Centrale de Lyon.

# II - LE RÈGLEMENT DE LA COURSE

Tout manquement aux règles qui suivent sera sanctionné selon l'arbitrage de l'équipe organisatrice.

## 2.1 - RÈGLES GÉNÉRALES

Un Road Book sera distribué à chaque équipe, les participants devront suivre les indications données.

Les équipes doivent suivre les itinéraires et l'ordre des étapes. Toute équipe effectuant une modification de parcours sera sanctionnée.

L'ensemble des épreuves doit être effectué par les 2 MEMBRES DE L'EQUIPE ENSEMBLE. Ils doivent toujours être à vue et à voix, les membres de l'organisation et tous bénévoles arrêteront les participants qui se trouvent sans leur binôme jusqu'à l'arrivée de celui-ci.

Lors de traversées de routes ou lors de passages dans des zones fréquentées, les concurrents doivent se conformer aux indications des membres de l'organisation présents à ces endroits et dans tous les cas respecter le code de la route.

Avant le départ, les participants recevront des consignes de sécurité délivrées par les membres de l'équipe organisatrice. Toute les équipes devront impérativement et en toute circonstance suivre ces consignes sous peine d'exclusion du Raid Centrale Lyon.

## 2.2 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le respect de l'environnement est un élément indispensable dans une manifestation de ce type. Les participants devront porter une attention particulière sur ce point pendant toute la durée du Raid.

En plus des règles courantes, il est rappelé que la compétition ne doit pas faire oublier cet aspect. Une équipe pourra être disqualifiée si des abus sont observés : IL EST INTERDIT DE JETER DES DÉCHETS DANS LA NATURE.

Sauf autorisation contraire, les compétiteurs devront rester sur les chemins balisés.

Toute détérioration du milieu naturel est proscrite et entraînera la disqualification de l'équipe.

## 2.3 - MATÉRIEL

### Liste du matériel obligatoire pour une équipe:

- Tenue adaptée à la pratique sportive
- Masque (compte tenu de la situation sanitaire)
- Téléphone portable chargé
- Boussole
- Sifflet
- Couverture de survie
- Fiche sécurité remplie
- Autonomie alimentaire et en eau sur le parcours (des ravitaillements sont tout de même précis pendant le parcours)
- Selon les prévisions météorologiques, l'organisation du Raid se réserve le droit de rendre obligatoire une veste imperméable
- Lampe de poche (frontale idéalement)
- Tapis de sol, sac de couchage et veste épaisse (pour le camping samedi soir, ils seront acheminés en bus sur le site du camping)

### Liste du matériel recommandé:

- Gants et lunettes de soleil

### Liste du matériel fourni par l'organisation:

- Dossards
- Road Book
- VTT et casque

### Liste du matériel interdit:

- Produits dopants
- Alcool et drogues
- Moyen de positionnement (GPS)

- Armes (toutes catégories)

Chaque participant s'engage à posséder le matériel de sécurité imposé et à le présenter à tout réquisition de l'équipe organisatrice, durant la totalité de l'épreuve.

## III - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### 3.1 - ASSURANCE ET OBLIGATIONS MÉDICALES

Les participants doivent être en possession d'une « assurance responsabilité civile » et il leur est conseillé d'avoir une « assurance individuelle Accidents » au moment de la course.

Les participants devront fournir lors de l'inscription un certificat médical datant de moins d'un an de non-contre-indication à la pratique du Raid en compétition ou de non contre-indication à la pratique en compétition des sports présents lors du raid (course à pied, VTT, canoë). Ou le cas échéant une licence (FFTri) de triathlon en compétition de l'année en cours.

L'équipe organisatrice est assurée par un contrat d'assurance « responsabilité civile organisateur ».

### 3.2 - SÉCURITÉ SUR LE PARCOURS

Un ouvrier et une personne fermant le parcours seront présents pour chaque épreuve de ce Raid. Le dispositif de sécurité mis en place par l'organisation sera composé :

- D'une équipe de secouristes présente sur le lieu du Raid, à proximité des parcours et joignable en cas de problème en tout point du parcours
  - De signaleurs bénévoles servant de relais dans le dispositif de sécurité. De plus, si la couverture réseau est mauvaise à l'emplacement d'un signaleur, il leur sera fourni un talkie-walkie.
- L'équipe organisatrice ainsi que l'équipe des secours pourra stopper un participant dont la condition physique ne sera pas jugée comme suffisante pour la poursuite de la course. Chaque équipe devra disposer d'un téléphone chargé et allumé durant toute la durée des épreuves.

La sécurité est une priorité pour les participants, ils doivent donc avoir un comportement responsable.

Le port d'un casque homologué CE est obligatoire sur les portions de VTT et Run&Bike pour les deux participants (jugulaire attachée).

Tout binôme voulant accrocher leur VTT devra utiliser un système de largage automatique.

Une équipe perdue doit essayer de retrouver le parcours le plus rapidement possible. Dans le pire des cas, elle contactera la personne indiquée sur le Road Book.

Tout concurrent forcé à l'abandon par son état physique (épuisement, blessure) ne devra pas rester seul, son équipier doit rester avec lui jusqu'à l'arrivée des secours.

Lors de la partie canoë, les participants ne doivent pas avoir leur sac sur le dos (ils pourront le déposer dans le bateau ou sur la rive). Cependant, les poches à eau sont autorisées.

### 3.3 - CONDITIONS DE MODIFICATIONS DES ÉPREUVES / D'ANNULATION

L'équipe organisatrice se réserve le droit de modifier le parcours avant le départ. Si tel est le cas les participants ne devront pas suivre les indications du Road Book mais celles données par l'équipe organisatrice.

L'équipe organisatrice se réserve également le droit d'annuler le Raid sous certaines conditions:

- Mauvaises conditions météorologiques
- Sur ordre des autorités publiques
- Par manque de participants
- Toutes autres raisons empêchant de façon justifiée son bon déroulement

## **3.4 - DOMMAGE / VOL DE MATÉRIEL**

L'équipe organisatrice ne porte pas la responsabilité de tout dommage ou vol de matériel effectué le jour de l'épreuve.

## **3.5 - DOPAGE**

L'équipe organisatrice a la possibilité de mettre à disposition des locaux en cas de contrôle anti-dopage.